

## Gazette du Palais

Le Journal Spécial des Sociétés

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore  
Président : François-Xavier Charvet  
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain  
Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz  
Rédacteur en chef adjoint : Iris Joussem  
Rédacteurs : Catherine Berlaud,  
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach  
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez  
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17  
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60  
Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

### Tarifs 2015

\* Prix TTC au n°  
Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €  
Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 334,89 € TTC  
Recueils + table seuls : 362,46 € TTC  
Journal, recueil + table : 487,02 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 389 €  
Journal, recueil + table : 605 €

CCP Paris 213-93 J

### Éditeur :

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE  
La Gazette du Palais – Le Journal des Sociétés  
Administrateur : Pierre-Yves Romain  
Contrôleur de gestion : Cyrille de Montis  
Siège social : 12, place Dauphine 75001 Paris  
RCS Paris 383 314 671  
Composé de :  
La Gazette du Palais – Société du Harlay  
SA au capital de 98 460 €  
Président : François-Xavier Charvet  
Directeur Général : Pierre-Yves Romain  
12, place Dauphine 75001 Paris  
Société de publications et de publicité pour les sociétés  
SA au capital de 216 000 €  
P.C.A. : Charlyne Leseur  
8, rue Saint-Augustin 75080 Paris cedex 02

Internet : [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097  
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso-editions.fr](mailto:redactiongp@lextenso-editions.fr)  
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

## Actualité

5

## Dossier

### L'ÉVALUATION DU DOMMAGE PSYCHIQUE

(2<sup>de</sup> partie)

#### ■ Présentation

*par Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL*

7

#### ■ La place du psychologue dans l'expertise en réparation

*étude par Carole DAMIANI*

8

#### ■ Souffrances psychiques : un déni médico-légal ?

*étude par Anaïs RENELIER et Catherine WONG*

12

#### ■ Le besoin en tierce personne en matière psychiatrique

*étude par Élodie SCHORTGEN et Dalila YAKOUBEN*

16

#### ■ Réflexions sur l'état antérieur et la causalité en matière psychiatrique

*étude par Jean-Baptiste PRÉVOST*

19

## Jurisprudence

#### ■ Chronique de jurisprudence de droit du dommage corporel

*sous la direction de Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL*

*avec la collaboration d'Aurélie COVIAUX, Aurélie DELHAYE, Amel GHOZIA,  
Marie PERINI MIRSKI, Anaïs RENELIER, Daphné TAPINOS et Dabha ZEGOUT*

23

Nous informons les lecteurs de la Gazette «Droit du dommage corporel» que nous publierons dans une prochaine édition généraliste de la *Gazette du Palais* une **chronique de jurisprudence de fixation de dommages et intérêts en droit du dommage corporel**, rédigée par Maître Jean-Gaston Moore.